

SYNODE D'HIVER 4 et 5 décembre 2012

Point 18



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn

Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Arrondissement du Jura: poste à recréer d'animatrice / animateur migration pour l'Arrondissement du Jura; crédit récurrent; décision

Propositions:

- 1. Le Synode adopte un crédit récurrent en faveur de l'arrondissement du Jura pour un poste à recréer d'animatrice /animateur Migration Jura**
- 2. Le Synode adopte à cette fin un crédit récurrent de CHF 30'000.- par année pour les années 2013, 2014 et 2015 (compte n° 505.322.01)**
- 3. Le montant est indexé permettant de financer un engagement rétribué selon les barèmes en vigueur à l'Eglise.**

Situation initiale

Jusqu'à env. 2004, l'Arrondissement du Jura comptait un "Ministère auprès des étrangers", actif surtout auprès des communautés italiennes et espagnoles. Avec le départ en retraite du responsable du poste, il devenait évident que la fonction devait être revue. Un groupe de travail "sur l'entraide et la mission, le dialogue interreligieux et la présence de l'Eglise auprès des étrangers" a fait une analyse de la situation, a écrit un rapport et a établi des recommandations (2007). Jusqu'en 2012 néanmoins, toute décision est restée en suspens.

Depuis longtemps, l'Arrondissement du Jura compte un poste d'animateur/animatrice Terre Nouvelle (A TN), qui a vu sa dotation passer le 1.1.2011 de 40 à 50%. Dans le Jura, les paroisses réformées sont plutôt de taille modeste. Il est donc important que les tâches qui dépassent les forces des paroisses, puissent être assumées dans le cadre d'une coordination régionale. Ce principe vaut aussi pour les tâches ecclésiales relatives à la migration.

Le Conseil du Synode jurassien (CSJ), élu à la mi-2012 pour une nouvelle législature a décidé, à compter de 2013, de créer un poste à 30% d'animatrice/animateur Migration. Par une lettre datée du 10 juillet 2012, l'arrondissement demandait aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure de porter au budget 2013 le montant prévu pour financer ce poste.

Concept

Par les **tâches** incombant à ce nouveau poste figurent:

- Développer et entretenir les contacts avec des individus ou groupements parmi la population migrante et avec des offices de conseil et réseaux actifs dans le domaine de la migration
- Mettre sur pied et animer des projets avec des paroisses et des activités avec des groupes de migrants et des paroisses (initiatives de rencontres entre population migrante et population autochtone, soutien à des initiatives locales, par ex.)
- Développer les initiatives d'hospitalité entre les paroisses et les Eglises de la migration.
- Développer des savoirs spécifiques et encourager les paroisses à être actives sur les questions de migration, rédaction d'articles pour les médias ecclésiaux

(Annexe: cahier des charges établi par le CSJ)

Dans une première phase, il s'agit de nouer les contacts nécessaires avec les acteurs et d'évaluer les priorités. Il peut être également judicieux de travailler autour de thèmes d'actualité.

Il n'entre pas dans les attributions de ce nouveau poste d'effectuer des **entretiens individuels** (travail social, conseil juridique, conseil conjugal ou soutien familial). Cette tâche est dévolue au Centre social protestant Berne-Jura.

Au niveau structurel, le poste, parallèlement à celui de l'animatrice TN, sera rattaché au Département "Œcuménisme, Terre Nouvelle, Migration" du CSJ. La personne à engager partagera à Bienne son bureau avec l'animatrice TN. Au sein de l'arrondissement, elle se déplacera dans les paroisses et parmi les communautés de migrants.

Il est prévu de créer une commission des migrations comme instance d'accompagnement du nouveau poste et en vue de coordonner les diverses initiatives. Jusqu'à ce que la commission soit constituée, il incombera durant la première année à la Commission TN, d'assumer cette fonction.

Des contacts avec le secteur ŒTN-Migration des Services généraux sont prévus ainsi qu'avec la Commission Protestante romande Suisses-Immigrés CPRSI et l'EPER à Lausanne.

Aspects financiers

Dans le plan financier des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure figure depuis longtemps une contribution à ce poste, le Conseil synodal étant convaincu de l'importance d'une activité dans ce domaine au sein de l'Arrondissement du Jura. Un montant de CHF 30'000.- a été inscrit dans le plan financier 2012 - 2016,.

Le CSJ prévoit un poste à 30% et des coûts d'un montant global de CHF 34'500.- pour la première année (annexe). L'infrastructure sera partagée avec le poste de l'animatrice TN, ce qui permet d'économiser les coûts. L'arrondissement inclura dans son budget les fonds supplémentaires nécessaires, manifestant par ce biais toute l'importance qu'il accorde à cette fonction.

Evaluation

La migration est un phénomène aux dimensions planétaires auquel l'arrondissement du Jura est aussi confronté. Un phénomène qui s'accompagne de problèmes mais qui ouvre aussi d'innombrables opportunités. Dans ses "Sept principes de politique migratoire", le Conseil synodal encourage les paroisses à concevoir les questions de migration un axe

d'action fondamentale d'une paroisse et à assumer leur part de responsabilité dans le "vivre ensemble" des différentes composantes de la population - qu'elles soient autochtone ou immigrée - et à contribuer à garantir une cohabitation pacifique à l'avenir. Dans ce sens, il apporte son soutien à l'Arrondissement du Jura.

La réforme des arrondissements ecclésiastiques, qui prévoit que certaines tâches soient définies et assurées au niveau régional, plaide aussi en faveur de ce soutien. Avec la création de ce nouveau poste, actif à l'échelle de toute une région, l'Arrondissement du Jura répond à cette exigence nouvelle.

Le Conseil synodal

Annexes:

- Cahier des charges
- Budget 2013